



6 mai 2020

COMMUNIQUÉ

Les auteurs à ce jour toujours écartés du fonds de solidarité : trop c'est trop !

Mesdames et messieurs les gens sérieux ... tout ceci n'est pas sérieux !

OUI, la crise sanitaire et économique est extrême. Nous n'ignorons rien de son ampleur et des difficultés qui touchent nombre, sinon tous les secteurs confondus.

MAIS,

Depuis le début de la crise sanitaire, les organisations professionnelles d'artistes-auteurs attirent l'attention du gouvernement et du ministère de la Culture sur les carences dans l'adaptation indispensable des dispositifs nationaux mis en place et en particulier, pour le fonds de solidarité. Faut-il rappeler que selon les textes en vigueur, ce dispositif devrait pouvoir s'appliquer également à tous les artistes-auteurs ?

Or, en l'état actuel, et malgré des promesses maintes fois réitérées tout au long des dernières semaines, à la date de ce communiqué le fonds de solidarité n'est toujours pas accessible à la plupart des artistes-auteurs. La majorité d'entre eux, se trouvant sans numéro de Siret, ne peuvent même pas postuler, alors même qu'ils rempliraient les conditions d'attribution de l'aide financière présentée par le gouvernement comme l'une de ses mesures phares pour lutter contre la crise économique qui frappe les "indépendants"...

On nous parle d'un problème informatique... 2 mois après ce n'est pas sérieux !

On nous assure régulièrement que le problème sera très vite résolu : 2 mois après ce n'est pas sérieux !

On nous garantit que tout est mis en œuvre pour que les artistes-auteurs soient traités équitablement : 2 mois après ce n'est pas sérieux !

Par ailleurs, une fois les problèmes « techniques » enfin réglés nous attendrons toujours des réponses sur la philosophie économique d'un fonds de solidarité qui ne prend pas en compte les particularités des professions dont la règle est que les rémunérations sont versées en différé.

Faute de traiter les adaptations nécessaires pour les auteurs, vous maltraitez les auteurs.

Assez de promesses, des actes et des faits.



Contact :
01 48 74 96 30
snac.fr@wanadoo.fr